Modèle de délibération pour adhérer au réseau des Communes forestières

|  |  |
| --- | --- |
| **REPUBLIQUE FRANçAISE**  **DEPARTEMENT**  **DE ………………**  **ARRONDISSEMENT**  **DE ………………………………….**  Délibération n°XX  Nombre de membres en exercice :  Nombre de membres présents :  Date de la convocation : JJ/MM/20XX  Date d’affichage : JJ/MM/20XX | **E X T R A I T**  **du registre des délibérations du Conseil municipal**  **Commune de ………………………………………….**  **Séance du JJ/MM/20XX**  L’an deux mille ………………. et le ……………………………… à XX heures XX, le Conseil municipal régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de ……………………………………………………….., Maire.  **Etaient présents** **:**  **Etaient excusés :**  **Etaient absents :** |
| **OBJET** : **Adhésion aux Communes forestières** | Mme, M ………………………………………… a été désigné(e) pour remplir les fonctions de secrétaire de séance. |

**Exposé des motifs :**

Le Maire présente l’Association des Communes forestières… et la Fédération nationale qui ont pour objet de défendre les intérêts des communes propriétaires d’une forêt et de promouvoir le développement des territoires par la forêt et le bois en agissant :

* sur la protection, l’amélioration et la reconstitution du domaine forestier des collectivités et sur la commercialisation et la valorisation de leurs produits,
* sur la formation les élus en charge de la gestion forestières,
* sur la diffusion d’informations forestières,
* sur l’utilisation du bois local car sa valorisation génère de la valeur ajoutée,
* auprès des pouvoirs publics et des autorités compétentes, pour porter toute démarche intéressant la forêt et le bois (mesures économiques, financières, fiscales, administratives et législatives),
* auprès des services de l’Etat, des collectivités territoriales et de leur établissements publics pour que la forêt soit intégrée tant dans leurs stratégie de développement que dans les politiques contractuelles européennes, nationales, régionales et locales.

Le Maire expose l’intérêt pour la commune d’adhérer aux Communes forestières car sur toutes les questions relevant de la gestion de la forêt communale et de son intégration dans des logiques de développement territorial, elle trouvera conseil, information, formation et appui.

Considérant l’attachement que porte la commune à :

* la gestion durable de sa forêt mise en œuvre par l’Office National des Forêts dans le cadre du régime forestier,
* la contribution de sa forêt au développement de son territoire et à l’approvisionnement des transformateurs du massif,
* l’intérêt général des actions que mène le réseau des Communes forestières aux échelles nationale, régionale et locale.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l’unanimité, à la majorité (xx voix sur xx) des membres présents :

* Décide l’adhésion de la commune à l’Association des Communes forestières … et à la Fédération Nationale des Communes Forestières de France.
* S’engage à respecter les statuts de ces deux associations et à honorer annuellement le versement de sa cotisation en délégant au maire son paiement ;
* Désigne pour représenter la commune au sein de l’Association des communes forestières… :
* Délégué titulaire : Mme - M
* Délégué suppléant : Mme - M
* Autorise le maire à signer tout document afférent et notamment le bulletin d’adhésion au réseau des Communes forestières.

Fait et délibéré, les jour, mois et an, que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire